

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 21 août 2014 à 12 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
Mme Lucie Cardyn, Conseillère du district de Robert-Bourassa
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

M. Pierre A. Chapuis, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine
M. Mohammed Hamri, conseiller en ressources financières
Mme Suzanne Jeffrey, Chef de division des ressources financières et matérielles
Me Marie-France Paquet, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement
M. Normand Proulx, Directeur de l'arrondissement

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 12h05. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 21 AOÛT 2014

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Lucie Cardyn

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 août 2014, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Madame Gremaud demande des explications sur la détermination de la capacité d'emprunt des arrondissements.

CA14 16 0294

ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE L'ARRONDISSEMENT 2015-2016-2017

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Lucie Cardyn

DE DRESSER le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement d'Outremont pour 2015-2016-2017, lequel prévoit des investissements de 7 771 000\$ au cours des trois prochaines années, tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1142861017

Levée de la séance

La séance est levée à 12h 18

70.01

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Me Marie-France Paquet
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 septembre 2014.